



Ski-Club Marseille Saint-Antoine

FICHE INSCRIPTION COUREUR SAISON 2024-2025

Certificat médical, de moins de 3 mois, d'aptitude au ski en compétition, obligatoire pour tous

2 Packs d'inscription en fonction de l'Age du skieur :

- **Pré- Club** pour les enfants nés en 2013 et après : **800 euros**
- **Club** pour les enfants nés avant 2013 : **900 euros**

Chaque Pack comprend :

- **Cotisation Club**
- **Licence** compétition Optimum
- **Les entraînements :**
 - Saison Hiver sur VARS : Week-ends et 2 Stages pendant les vacances Scolaires (Noël, Février),

Possibilité de prendre le forfait saison hiver pour les remontées mécaniques du domaine Skiable de Vars au tarif club de **540 euros**. (Seuls les détenteurs d'un pack pourront bénéficier du forfait saison club). Une photo d'identité est demandée aux nouveaux coureurs.

Nom et Prénom du coureur :

Coordonnées :

Adresse postale

Numéro de téléphone

email

Pour les réinscriptions, merci de nous faire part de tout changement d'adresse, numéro de téléphone ou email survenu depuis la saison dernière.



Choix du Pack et forfait à cocher :

- Pré Club
- Club
- Forfait saison Vars

Plusieurs possibilités de règlement :

1. **Pour le pack et/ou le forfait** : règlement via **Hello Asso** :
<https://www.helloasso.com/associations/ski-club-marseille-saint-antoine/adhesions/pack-adhesion-club-saison-2024-2025> Possibilité de planifier 3 règlements maximum, dont la dernière échéance possible sera le 31 janvier 2025.
2. **Pour le pack et/ou le forfait** : règlement par **chèque** libellé à l'ordre du Ski Club Marseille St Antoine. Possibilité de règlement en 3 chèques maximum, dont la dernière échéance possible sera le 31 janvier 2025.
N.B : Pour les paiements par chèque ou chèque vacances avec des chéquiers comportant un nom différent du coureur, merci de bien vouloir écrire au dos du chèque le nom du coureur concerné.
3. **Pour le pack seulement**, possibilité de régler une partie via la plateforme « **Soutiens ton club** » <https://www.soutienstonclub.fr/>, en recherchant « **ski club marseille saint antoine** », selon les règles suivantes :
 - a. Pour les **Pré club** : vous avez la possibilité de régler **355 euros** sur cette plateforme. Vous obtiendrez ainsi une réduction d'impôt de 234 euros.
 - b. Pour les **Clubs** : vous avez la possibilité de régler **400 euros** sur cette plateforme. Vous obtiendrez ainsi une réduction d'impôt de 264 eurosDans ce cas, le solde du pack, soit 445 euros dans un cas, et 500 euros dans l'autre, seront à régler directement au club en une seule fois :
 - Soit via hello asso <https://www.helloasso.com/associations/ski-club-marseille-saint-antoine/adhesions/pack-adhesion-club-saison-2024-2025>
 - soit par chèque à l'ordre du Ski Club Marseille St Antoine
 - soit par virement bancaire sur le compte du ski club, références :
Caisse d'Epargne CEPAC : IBAN : FR76 1131 5000 0108 0037 8938 903
BIC : CEPAFRPP131

Information relative à la remise des chèques et chèques vacances :

Nous vous demandons de remettre les chèques et chèques vacances en mains propres à Emmanuelle VRAIN (0607083808), ou les lui envoyer par courrier à son domicile au : 160 chemin de la Pelouque, 13016 Marseille.